

Le Modef demande la hausse de la surprime pour soutenir les éleveurs

© 01/08/2016 | 👤 Lucie Roth • 📰 Terre-net Média

Le syndicat des exploitants familiaux demande au président de la République de tenir ses engagements concernant la surprime des 52 premiers hectares des exploitations : le Modef demande une hausse à 20 % dès 2016.

Affichant son opposition avec la FNSEA, qui s'oppose à cette augmentation, le Modef « demande que la **surprime des 52 premiers hectares** soit portée à 20 % dès 2016 au lieu de 2018 ». Le syndicat rappelle dans une lettre ouverte à François Hollande que l'une de ses priorités, affichées lors du sommet de l'élevage en 2013, « était de promouvoir l'activité et l'emploi des exploitations agricoles en choisissant de surprimer les premiers hectares d'une exploitation correspondant à la moyenne nationale », soit 52 hectares.

Le Modef effectue une véritable piqûre de rappel au gouvernement, arguant que « la hausse de la surprime est vitale pour les exploitants familiaux qui, contrairement aux grandes exploitations céréalières, ont épuisé leurs réserves et se sont endettés pour faire face à la chute des prix. En **revalorisant le paiement redistributif**, Monsieur le Président de la République, vous permettrez le maintien des exploitations familiales sur le territoire et la consolidation du tissu économique de notre agriculture ».